

En exercice : 58 Présents : 44

Votants: 50

Le Dix-Sept Juin Deux Mille Vingt-Quatre à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 11 juin 2024, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence

de M. Christophe LANGOUËT - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ DEROUET Loïc, titulaire

ATHÉE MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire

BALLOTS CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires

BOUCHAMPS LES CRAON GAUBERT Jean-Eudes, titulaire

BRAINS SUR LES MARCHES

CHÉRANCÉ VALLÉE Jacky, titulaire
CONGRIER LEPICIER René-Marc, titulaire
COSMES COUËFFÉ Dominique, titulaire

COSSÉ LE VIVIEN LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, MANCEAU Laurence, titulaires

COURBEVEILLE BANNIER Géraldine, titulaire

CRAON DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, PREVOSTO

Dominique, RAGARU Edit, titulaires

CUILLÉ HINCELIN Marie-Noëlle, titulaire DENAZÉ GOHIER Odile, titulaire

FONTAINE COUVERTE /

GASTINES BERSON Christian, titulaire

LA BOISSIÈRE /

LA CHAPELLE CRAONNAISE

LA ROË

CHADELAUD Gaétan, titulaire

LA ROUAUDIÈRE

JULIOT Thierry, titulaire

LA SELLE CRAONNAISE

JUGÉ Joseph, titulaire

LAUBRIÈRES

BRÉHIN Colette, titulaire

LIVRÉ LA TOUCHE

CHANCEREL Philippe, titulaire,

MÉE BAHIER Alain, titulaire
MÉRAL CHAMARET Richard, titulaire

NIAFLES

POMMERIEUX RESTIF Vincent, titulaire

QUELAINES ST GAULT LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires

RENAZÉ GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, titulaires

SENONNES POIRIER Bruno, suppléant SIMPLÉ CLAVREUL Yannick, titulaire

ST AIGNAN S/ROË PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires

ST ERBLON GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË GILLES Pierrick, titulaire

ST POIX /

ST QUENTIN LES ANGES GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET MADIOT Isabelle, suppléante

Étaient excusés: SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), TISON Hervé (Congrier), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), MAHIER Aurélie (Craon), DESHOMMES Catherine (Cuillé), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), GARBE Pascale (Méral), GENDRY Daniel (Niafles), BARBÉ Béatrice (Senonnes), BEUCHER Clément (Saint Poix), BEDOUET Gérard (Saint Saturnin-du-Limet)

Étaient absents : HAMARD Benoît (Craon), BASLÉ Jérôme (Fontaine-Couverte), PELLUAU Philippe (Renazé)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Hervé TISON a donné pouvoir à René-Marc LÉPICIER
Jean-Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Christophe LANGOUËT
Aurélie MAHIER a donné pouvoir à Bertrand DE GUÉBRIANT

Maurice RADÉ a donné pouvoir à Florence BÉZIER Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET Clément BEUCHER a donné pouvoir à Colette BRÉHIN

Secrétaire de Séance : Élu M. Quentin LANVIERGE, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2024-06/265: HABITAT



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du : 17 juin 2024

OBJET 2024-06/265: HABITAT

SUBVENTION DISPOSITIF BRICOBUS

M. Gérard LECOT, Vice-Président en charge de l'Habitat, du Logement, des bâtiments indique que Bricobus est un dispositif itinérant animé par des professionnels, les compagnons bâtisseurs, pour détecter et accompagner des ménages en précarité par une action solidaire et contribuer à la lutte contre le mal-logement.

Bricobus intervient auprès des ménages modestes et très modestes en situation de précarité (Plafonds de l'ANAH), ou bénéficiaires des minimas sociaux, travailleurs pauvres.

En articulation avec les travailleurs et organismes sociaux, les bailleurs et collectivités locales ; en complémentarité avec les politiques sociales, de l'insertion, de l'habitat, du logement ; et en lien avec le tissu artisanal, ce dispositif itinérant animé par des professionnels permet :

- de détecter et d'accompagner des ménages en précarité par une action solidaire,
- de contribuer à la lutte contre le mal-logement.

Bricobus intervient sur les territoires en organisant des chantiers d'auto-réalisation de travaux itinérants, d'amélioration de l'habitat, de sécurisation, des ateliers collectifs de sensibilisation, de démonstration et d'apprentissage, par le prêt d'outillage et par un accompagnement à la remobilisation, à la valorisation, à l'entraide.

Bricobus souhaite mener une expérimentation sur 2 à 4 territoires mayennais (dont l'Ernée et la Communauté de communes du Pays de Craon), en complémentarité des dispositifs OPAH, et sollicite une subvention de 1000 euros pour déployer ce dispositif sur le Pays de Craon en partenariat avec la Région des Pays de la Loire et le Conseil Départemental de la Mayenne.

Considérant l'avis favorable de la commission Logement du 8 avril 2024, Considérant l'avis favorable du Bureau du 8 avril 2024,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, À la majorité (50 Votants)

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

⇒ ATTRIBUE une subvention de fonctionnement de 1 000€ à l'association « Bricobus ».

➡ AUTORISE le Président ou le Vice-Président toutes autres pièces afférentes à ces dossiers, dans le respect des crédits précédemment définis.
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20240617-DELIB202406265-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2024 Publication : 28/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Pour extrait conforme,

Craon, le 20 juin 2024

Le Président,

Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance, Quentin LANVIERGE